

CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE L'AUDE

85 Avenue Claude Bernard

CS 60050 - 11890 Carcassonne Cedex



# **AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL**

**LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE L'AUDE**

Par arrêté du Président n°AR-CO-2019-50 en date du 23 décembre 2019 organise en partenariat avec les Centres de Gestion de la Région Occitanie, un examen professionnel de :

## **ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE – Avancement de grade**

Spécialités : Musée, Bibliothèque, Archives, Documentation.

### **CONDITION D'ACCES**

Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5<sup>ème</sup> échelon du grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Les intéressés peuvent se présenter à l'examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'avancement de grade.

## DATE DES EPREUVES

- Epreuve de rédaction d'une note : **le mardi 26 mai 2020** à Carcassonne ou ses environs.
  - Epreuve orale : A déterminer ultérieurement.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

- Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude **entre le 21 janvier et le 26 février 2020 à minuit (cachet de La Poste faisant foi) selon les modalités suivantes :**

- **Retrait du dossier d'inscription :**

Les candidats peuvent pendant la période de retrait :

- se préinscrire en ligne via le site internet du Centre de Gestion : **www.cdg11.fr**. La préinscription ne vaut pas inscription définitive, le candidat devra imprimer le dossier papier et y joindre les pièces justificatives demandées. Le tout devra être renvoyé au Centre de Gestion de l'Aude dans les délais impartis,
- retirer le dossier d'inscription au siège du Centre de Gestion de l'Aude : mise à disposition d'une borne informatique donnant accès à la télé inscription en ligne. L'impression du dossier se fera sur place (horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h),
- demander le retrait par voie postale en adressant un courrier précisant les nom, prénoms, adresse, numéros de téléphone, date et lieu de naissance au Centre de Gestion de l'Aude accompagné d'une enveloppe grand format, libellée à l'adresse personnelle du candidat et affranchie pour un envoi de 100 g. Cette demande doit avoir été effectuée 8 jours avant la date limite de dépôt (cachet de La Poste faisant foi).

Aucune demande par mail, télécopie ou téléphone ne sera prise en considération. Aucune demande de dossier d'inscription présentée après la date limite de retrait ne sera prise en compte et aucune dérogation ne pourra être accordée.

- **Dépôt du dossier d'inscription :**

Les dossiers d'inscription devront être déposés au plus tard le **jeudi 5 mars 2020** soit par :

- dépôt physique des dossiers auprès du Centre de Gestion de l'Aude. Ce dépôt est autorisé jusqu'au jour de clôture des inscriptions, 16 heures.
- Voie postale, au plus tard à la date limite de dépôt des dossiers, soit le 5 mars 2020 minuit (le cachet de la poste ou d'un autre prestataire sur l'enveloppe parvenue au CDG, faisant foi (pour les courriers simples) ou de dépôt auprès de la poste ou d'un autre prestataire (pour les courriers recommandés, lettres suivies).

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Tout dossier qui ne serait pas un dossier d'inscription du Centre de gestion de l'Aude ou qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté.

De même, les dossiers adressés par télécopie, par courrier électronique ou tout autre mode de transmission autre que l'expédition par voie postale ou le dépôt physique au siège du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, ne seront pas pris en compte.

Les dossiers d'inscription déposés après la **date limite de dépôt, soit le jeudi 5 mars 2020**, seront rejetés et aucune dérogation ne pourra être envisagée.

L'adresse du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Aude est la suivante :

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE**  
**Maison des Collectivités**  
**85 avenue Claude Bernard**  
**CS 60 050**  
**11890 CARCASSONNE CEDEX**  
**☎ 04.68.77.79.79**  
**Télécopie : 04.68.77.79.92**

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé par le Centre de Gestion de l'Aude.